

## L'édito du maire

**Chères Mouansoises,  
Chers Mouansois,**

La gestion communale des services publics locaux est une marque de fabrique de Mouans-Sartoux depuis des décennies.



Malheureusement suite à la mise en œuvre de l'intercommunalité, l'État n'a cessé de déposséder les communes de leurs compétences en les transférant au niveau intercommunal.

La [loi NOTRe](#) confirme cette intention en obligeant les communes à céder la gestion de l'eau et de l'assainissement à l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La régie municipale des eaux figure parmi les biens les plus précieux du patrimoine des Mouansoises et des Mouansois, rendant un service de qualité auprès de la population. Le bilan comptable du service montre sa bonne santé financière, alliant une tarification en dessous du prix moyen pratiqué pour des communes de même importance.

Mouans-Sartoux et ses élus souhaitent préserver la gouvernance de l'eau et de l'assainissement au niveau communal en associant la population à la gestion du service.

Je compte sur vous.

Votre maire  
Pierre ASCHIERI

## À la Une

Dans ce numéro : le point sur l'évolution prochaine de la collecte des ordures ménagères qui passera en porte à porte sur plusieurs quartiers de la commune. Du nouveau sur le tri du verre avec la mise en place du système « [Ciiiiink](#) » pour récompenser la dépose de verre aux points d'apport volontaire.

Des échos du dernier Festival du Livre qui nous aura fait vivre 3 jours de débats et de rencontres sur le thème de la liberté et qui a offert une visibilité nouvelle aux arts de la rue.

La fête de la science prend ses quartiers à Mouans-Sartoux où l'édition 2018 a rencontré un large public. Des informations sur le programme européen des cantines bios ([Bio canteens](#)) dont nous sommes devenus une référence.

Un compte rendu du dernier conseil municipal.



Et surtout un **encart spécial consacré à l'avenir de la Régie des Eaux de Mouans-Sartoux** et aux initiatives que prend la commune afin de préserver des modalités de gestion fidèles à notre histoire et conformes à l'intérêt des habitants de Mouans-sartoux.

## Cliiink s'installe sur le Pays de Grasse

Depuis le 13 juillet, trier vos bouteilles, pots et bocaux en verre vous permet aussi de gagner des bons de réduction dans vos restaurants, enseignes de mode et autres commerces de proximité préférés ! Dans le cadre de son plan d'amélioration du recyclage du verre, le Pays de Grasse est en effet la première collectivité en France à déployer sur son territoire le dispositif **CLIIINK**, un système d'incitation et de récompense de votre geste de tri sélectif !

### Comment ça marche ?

Sur 12 communes du **Pays de Grasse**, 130 colonnes à verre vont être équipées du dispositif connecté et seront accessibles à tous les habitants, dont 5 sur la commune de Mouans-Sartoux.

1. Créer votre compte utilisateur soit sur le site [www.cliiink.com](http://www.cliiink.com) ou l'application gratuite pour Smartphone, grâce au numéro de votre carte à récupérer à l'accueil de la mairie.
  2. Trouvez l'une des bornes équipées du dispositif CLIIINK sur le site dans la rubrique « trouver un conteneur » ou sur l'application.
  3. Connectez-vous à la borne avec votre carte d'accès, ou avec l'application pour smartphone.
  4. Dès l'allumage du signal lumineux, vous pouvez introduire vos bouteilles, pots et bocaux en verre. Pour chaque emballage en verre correctement déposé, 1 point vous est attribué.
  5. Consulter enfin vos points sur le site [www.cliiink.com](http://www.cliiink.com) ou sur l'application, et faites-vous plaisir en achetant les offres de nos 130 commerçants et e-commerces partenaires, ou en faisant un don à l'association partenaire de votre choix !
- Avec CLIIINK, le Pays de Grasse donne de la valeur à votre verre et vous fait gagner du pouvoir d'achat !** Ne perdez plus de temps, rendez-vous en mairie pour retirer votre carte puis sur le [www.cliiink.com](http://www.cliiink.com) pour vous inscrire. Désormais, je trie, je gagne !

Infos : Service Collecte du Pays de Grasse  
0800 506 586 - email : [cliiink@paysdegrasse.fr](mailto:cliiink@paysdegrasse.fr)



## Le point sur la réorganisation de la collecte des déchets

Avec pour ambition de réduire le poids des ordures ménagères au profit du recyclage, et d'éliminer les dépôts sauvages qui défigurent notre commune et impactent le coût de la collecte, le Pays de Grasse et la commune de Mouans-Sartoux ont entamé le processus d'évolution de la collecte des déchets ménagers.

Pour rappel, d'ici 2019, près de 400 bacs de collecte pour les ordures ménagères et près de 360 bacs jaunes pour le tri sélectif disposés sur les axes principaux des secteurs Bastion, Plan Sarrain, Les Groules et Castellaras vont être supprimés au profit du développement de la collecte de vos emballages recyclables et de vos ordures ménagères directement devant votre domicile ou sur un point de présentation à proximité de votre domicile. Une solution éprouvée partout en France, et notamment sur d'autres secteurs du Pays de Grasse, pour responsabiliser la population et l'inciter à mieux trier.

De mi-septembre à mi-novembre, les Services du Pays de Grasse et les élus mouansois ont conduit une enquête domiciliaire auprès des 2 480 foyers concernés par ce projet, lors de laquelle les évolutions à venir ont été présentées et les autorisations nécessaires pour accéder aux voies privées récupérées. Nous tenons à tous les remercier pour leur accueil chaleureux et pour leur coopération.

Pour certains cas de figure, un travail d'affinage est toujours en cours afin de définir avec les habitants l'emplacement le plus adapté pour la présentation de leurs bacs. Afin d'accompagner la population dans cette transition, le Pays de Grasse participera également aux prochaines réunions de quartiers.

Pour tous les foyers qui n'ont pu participer à l'enquête pour motif d'absence, de résidence secondaire ou par simple refus, il est encore temps de rejoindre cette démarche en vous rapprochant des services du Pays de Grasse : 0800 506 586 – [servicecollecte@paysdegrasse.fr](mailto:servicecollecte@paysdegrasse.fr) (numéro gratuit - du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h00).

La prochaine étape de ce projet se déroulera début 2019, avec la dotation individuelle des habitants en nouveau matériel de collecte. La date de lancement de la nouvelle collecte et du retrait des anciens points de collecte collectifs sera alors communiquée.

Renseignements : Service Collecte du Pays de Grasse – [servicecollecte@paysdegrasse.fr](mailto:servicecollecte@paysdegrasse.fr) – 0800 506 586

## L'alimentation durable de Mouans-Sartoux infuse et diffuse en Europe

Fin septembre dernier, Mouans-Sartoux a accueilli les élus et techniciens de 6 pays différents regroupés au sein du réseau BioCanteens dont la ville est chef de file au travers du programme **URBACT**. Ce nouveau réseau débuté en mai 2018 vise à permettre la mise en place dans les villes partenaires des bonnes pratiques de Mouans-Sartoux en matière d'alimentation durable.



Aussi pendant ces quatre jours les collectivités de Troyan (Bulgarie), Rosignano Marittimo (Italie), Trikala (Grèce), Vaslui (Roumanie), Torres Vedras (Portugal) et Pays des Condruses (Belgique) ont appris quelles actions pouvaient être menées par les différents services municipaux en terme d'urbanisme, de pratiques en cuisine ou au self, d'actions pédagogiques ou encore de gouvernance de politique alimentaire et de culture.

C'est aussi l'occasion pour nos équipes de réfléchir à comment aller de l'avant et de s'inspirer des pratiques de pays voisins. En route pour 2 ans de constants apprentissages permettant à l'alimentation durable de se diffuser en Europe !



## La parole aux élus

### Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Comment apporter des réponses aux enjeux majeurs de notre époque ? L'évolution de nos sociétés laisse apparaître, malgré des avancées dans de nombreux domaines, un accroissement des inégalités. Alors, le progrès social est-il encore possible ? Près de 300 chercheurs, du monde entier, ont décidé de partager leurs connaissances et leurs analyses afin de lutter contre les maux du siècle, et de mesurer la capacité de l'humanité à apporter

des réponses aux défis actuels : le respect de l'équité, de la liberté et de la protection de l'environnement. Ils vont tenter de déterminer les principes et valeurs de notre siècle. Chaque citoyen peut prendre connaissance de leur réflexion et donner son point de vue sur le site internet [ipsp.org](http://ipsp.org) en envoyant un message ou en participant à des discussions sur différents thèmes.

Pierre ASCHIERI

### Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

Au printemps dernier, nous avons plaidé en faveur du remplacement du gazon synthétique du Stade Rebuttato. Non seulement car il a de très loin dépassé sa durée d'utilisation, mais plus encore, après la parution de toute une série d'articles faisant écho d'une potentielle nocivité des granulés de caoutchouc (issus du recyclage de pneumatiques) répandus sur ces types de revêtements.

Un rapport récent de l'ANSES montre que des risques pour l'environnement sont avérés. La vigilance reste donc de mise, d'autant plus qu'à ce stade des investigations le risque cancérigène n'a pu être ni infirmé ni confirmé. S'agissant de « santé publique » – notamment celle des plus jeunes – nous ne pouvons plus nous contenter d'attendre et devons agir concrètement dès aujourd'hui. C'est cela être une ville innovante !

Christophe CHALIER

## Les faits marquants du conseil municipal du 6 septembre

### - 1% de l'Eau :

comme chaque année depuis 2002, la ville affecte 1% de son budget de l'eau à des projets associatifs d'aide internationale. Le Conseil a approuvé l'attribution de subventions à Terre d'Azur pour un projet au Togo, à Méditerranée Afrique Solidarité pour un projet en République Démocratique du Congo, et à Rencontres Africaines pour un projet au Niger, pour un total de 21990 €.

### - Urbanisme :

deux Projets Urbains Partenariaux (PUP) ont été approuvés : l'un avec la société AMETIS PACA pour permettre la construction de 18 logements locatifs sociaux au 453, avenue de Cannes, et l'autre avec le Logis Familial pour permettre la construction de 28 logements locatifs sociaux au 300, chemin des Gourettes. Pour permettre la réalisation du premier, le Conseil a approuvé une adaptation du PLU, après enquête publique et avis favorable du commissaire enquêteur. Par ailleurs, afin de permettre l'élargissement de la voirie au droit de la résidence Les Mirabelles, située 127 chemin des Gourettes, l'OPH de Cannes a accepté la cession à la commune pour l'euro symbolique d'une parcelle de 127 m<sup>2</sup>. Le Conseil a validé cette cession.

### - Alimentation durable :

en avril dernier, la commune a été sélectionnée par le programme européen URBACT comme chef de file du projet BioCanteens, visant à transmettre ses bonnes pratiques des cantines scolaires

bio et durables à plusieurs villes européennes. La phase 1 de ce programme étant achevée, le Conseil a autorisé le Maire à signer une lettre d'engagement à mener la phase 2 à son terme, pour une période de 2 ans, tous les frais de la commune étant financés par ce programme européen.

### - Finances :

la Ville avait en 2016 accordé sa garantie à la Société Publique Locale (SPL) Pays de Grasse Développement, à hauteur de 50% d'un emprunt destiné à la création du terrain de padel du Tennis Club de Mouans-Sartoux. Cette installation a subi des dégâts importants du fait des intempéries, privant le tennis club des ressources correspondantes jusqu'à réparation. La commune a donc accepté la demande de la SPL de repousser de 12 mois les échéances de l'emprunt et de modifier sa garantie en conséquence. Le Conseil a approuvé cette modification, qui se traduit par une augmentation minimale des intérêts (1132,64€), sans changement de taux ni de montant des échéances. Par ailleurs, le Conseil a aussi approuvé une modification de la garantie d'emprunt accordée par la Ville à la société Logirem, se traduisant par des conditions plus favorables (diminution des échéances, et taux fixe). Enfin plusieurs délibérations ont été adoptées, portant sur des admissions en non-valeur de créances non recouvrées et des remises gracieuses de factures d'eau.

## Mouans-Sartoux a bien fêté les sciences



Pour cette première édition de la fête de la science, pendant 3 jours, Mouans Sartoux a choisi d'apporter un éclairage sur les sciences qui nous entourent au quotidien au travers d'une programmation variée. Visites, ateliers pratiques, conférences et projection ont été proposés offrant à chacun l'opportunité de découvrir comment les sciences permettent de comprendre notre monde, de ses développements technologiques à ses enjeux sociétaux, voire planétaires. Tel a été notamment le cas de la soirée d'ouverture et la projection du film *La glace & le ciel* retraçant la vie extraordinaire du glaciologue Claude Lorius et ses découvertes sur l'impact de l'homme sur le changement climatique précédé d'un échange en direct d'une heure avec les glaciologues et scientifiques actuellement en Antarctique.

Portée par des scientifiques, ou citoyens et partenaires mouansois avides de partager leur connaissance, cette première édition a rassemblé scolaires, familles et curieux venus en nombre pour expérimenter, apprendre et se questionner autour des sciences. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette belle fête des sciences !



## « Garder la gestion de l'eau, un défi pour les Mouansois »

« Le transfert des compétences eau et assainissement au profit des intercommunalités s'imposera aux communes au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Pour Mouans-Sartoux, cela signifie la fin programmée de la Régie Municipales des Eaux, la fin du service de proximité, la fin de la maîtrise des tarifs, la perte d'un patrimoine et d'un savoir faire qui s'est construit depuis plus de 50 ans.

Ces derniers mois ont été mis à profit pour trouver une solution juridiquement stable qui permette de garder la gouvernance à l'échelon communal. Cette solution consiste en la création d'une Société d'Economie Mixte (SEM), dont les actionnaires seront la commune et des citoyens qui auront manifesté leur intérêt pour cette démarche et qui se seront regroupés pour participer au capital de la SEM. La société ainsi créée sera gouvernée par

la commune et des citoyens. Sous cette forme, c'est un montage original et pérenne dont il n'existe, pour l'heure, qu'un seul autre exemple en France.

La SEM permet de garantir à la fois la gouvernance, la mutualisation avec les services de la ville et les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service pour une durée de 20 ans et ce quels que soient les élargissements ou regroupements possibles au niveau des intercommunalités ou des métropoles.

Reste encore beaucoup de travail à accomplir avant que la structure ne soit opérationnelle et que tous les obstacles ne soient surmontés. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées de ce projet. »

**Pierre ASCHIERI**

### Ce que dit la loi NOTRe

La loi intitulée «Nouvelle Organisation Territoriale de la République» (NOTRe), a été adoptée par le Parlement le 7 août 2015.

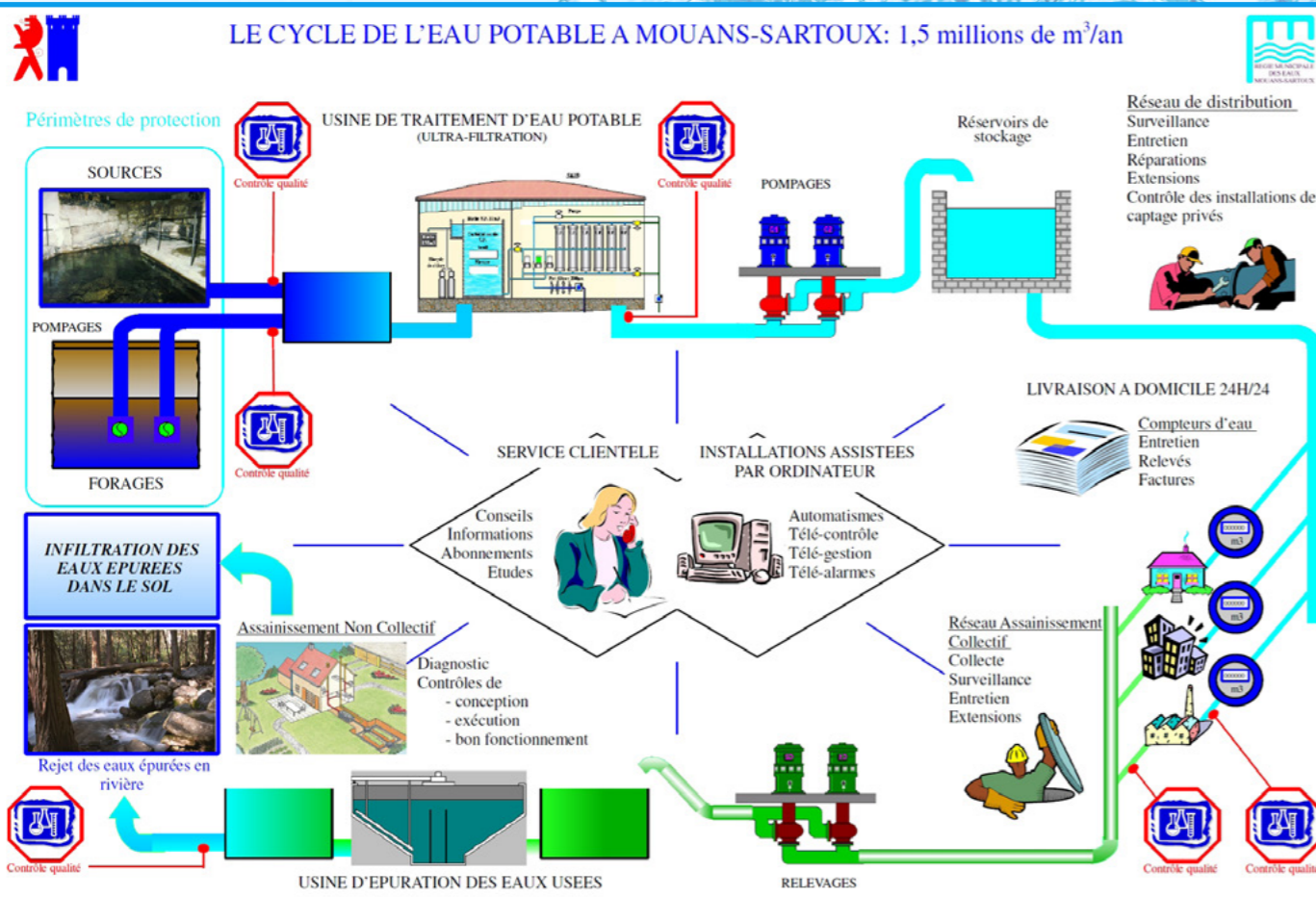
Parmi de nombreuses autres dispositions, elle vise à renforcer le degré d'intégration des intercommunalités en leur transférant de nouvelles compétences obligatoires.

Ainsi, la loi prévoit que le transfert des compétences « eau » et « assainissement » vers les intercommunalités sera obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

A cette date, les biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice du service sont mis gratuitement à la disposition de l'intercommunalité et les personnels transférés.



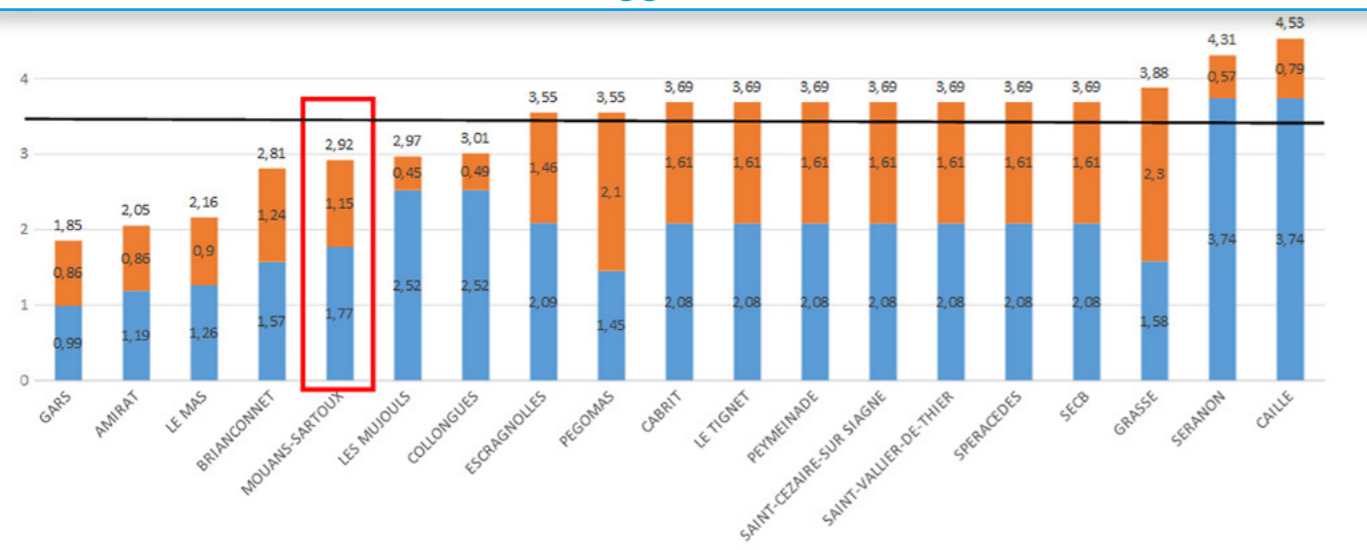
# Notre service des eaux historique : la Régie Municipale des Eaux de Mouans-Sartoux



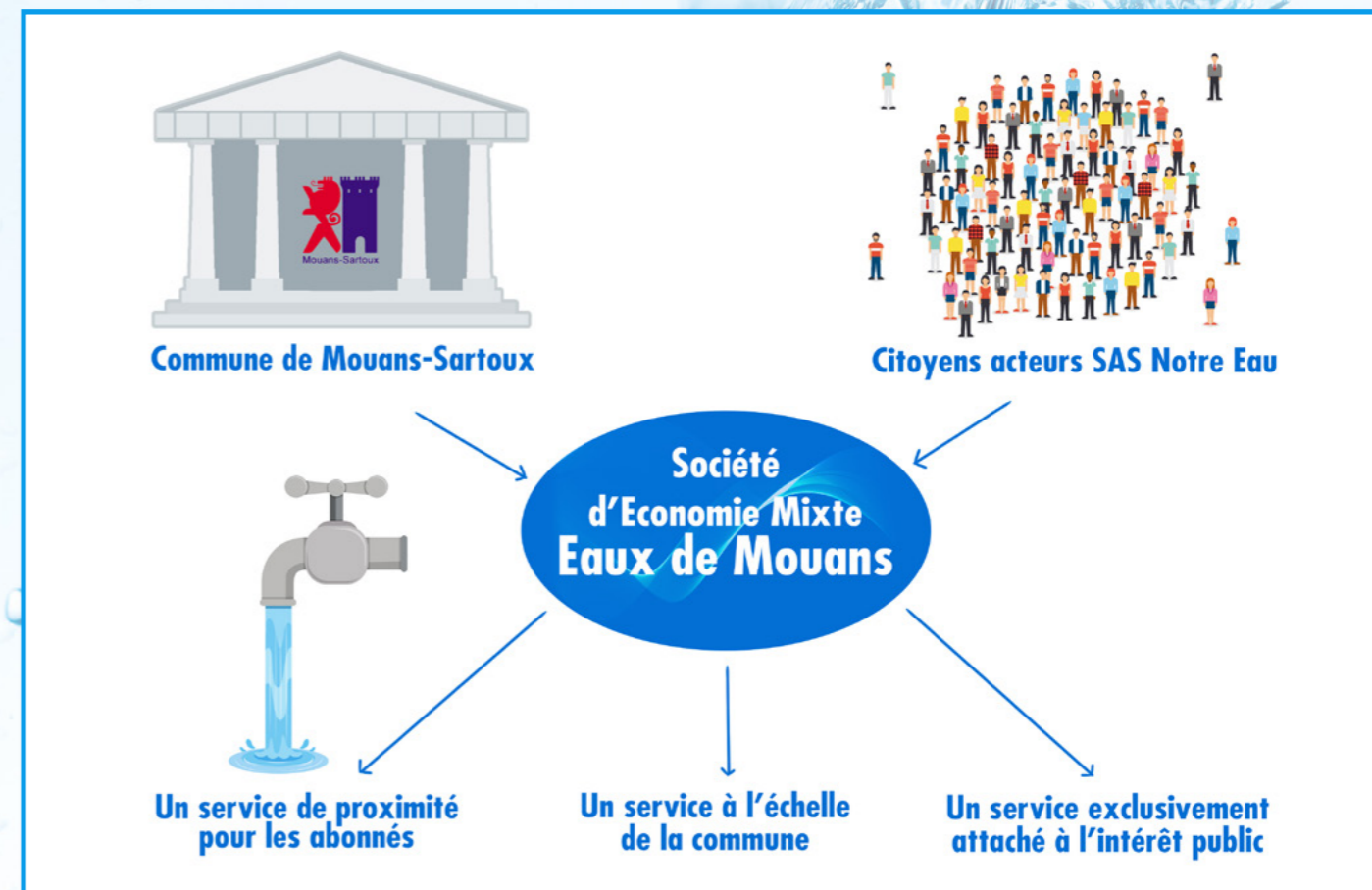
Une grande partie de la production de l'eau potable, puis la totalité de sa distribution, ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées, sont exécutés en régie. Il en va de même pour l'accueil des abonnés, les études et une

grande partie des travaux, ou encore le suivi des raccordements et le contrôle des installations d'assainissement non collectif. Chaque service est assuré par des agents municipaux.

## Le prix du m<sup>3</sup> est inférieur à la moyenne nationale, mais aussi à la moyenne du territoire de la Communauté d'Agglomération (23 communes)



# La gestion mouansoise des eaux demain



## Une société d'économie mixte (SEM), qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une société qui réunit d'une part la commune, collectivité publique, et d'autre part un partenaire privé, la société créée par des Mouansois.e.s. La commune est de par la loi, l'actionnaire majoritaire et décisionnaire de cette société. C'est le conseil municipal qui décide de la création de la société d'économie mixte. Cela se fera en deux temps, les 15 novembre et 6 décembre 2018. La commune déterminera ensuite le cahier des charges du contrat qui constituera l'ensemble des missions de la délégation de service public qu'elle souhaite signer au printemps 2019. La Société d'Economie Mixte Eaux de Mouans sera bien évidemment candidate à l'attribution de ce contrat. Celui-ci inclut plusieurs investissements d'avenir à réaliser : rénovation de la station de traitement d'eau potable, extension de la station d'épuration, construction d'un nouveau réservoir d'eau potable, etc. Il sera signé pour 20 ans.



C'est ici que surgit la Source de la Foux, l'eau de Mouans-Sartoux !



La station de traitement de la Source de la Foux...



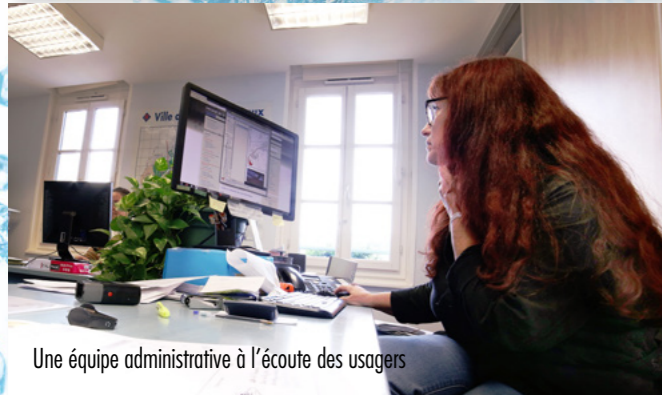
... qui abrite une unité d'ultra-filtration naturelle de l'eau



La station d'épuration de Mouans-Sartoux située dans la plaine des Canebiers



Les imposantes canalisations du réservoir de Saurin



Une équipe administrative à l'écoute des usagers



Des techniciens au savoir-faire et aux compétences reconnus



Une astreinte, réactive en une demi-heure, 24 h/24 et 365 jours/an permet de gérer toutes les situations d'urgence (fuites, cassures, etc).



Au réservoir de Saurin

## « Je booste l'emploi des jeunes »

La commune expérimente depuis le mois d'octobre une nouvelle façon de favoriser l'accès des jeunes à l'emploi : la méthode « Je booste l'emploi des jeunes », mise en place avec succès à Nice, nous a été proposée par son promoteur, Alain Meinardi, qui est venu l'expliquer à plusieurs chefs d'entreprises mouansois volontaires. Cette méthode a la particularité

de mettre en contact direct un jeune avec un chef d'entreprise, en complément d'un accompagnement par Pôle Emploi et la [Mission Locale](#). Un premier groupe de jeunes a bénéficié de cette expérience début octobre (Cf. photo). En fonction des résultats de cette expérience, la méthode sera pérennisée et peut-être étendue au Pays de Grasse



## Les ados se mobilisent pour une collecte de denrées

Une dizaine de jeunes collégiens de la Chênaie et de *Si t'es Ado* se sont investis autour de l'action ACM solidaire portée par le collectif ESA ([Ensemble sublimons l'animation](#)) et la DDCS visant à récolter des denrées alimentaires afin de les redistribuer à des associations à but caritatif. Pendant quinze jours tous les midis au collège et tous les soirs à *Si t'es ado*, les jeunes ont préparé des affiches de communication ainsi qu'une caisse de récolte de denrées. Les 18 et 19 octobre derniers, l'ensemble des collégiens a ainsi pu déposer des denrées dans

la caisse prévu à cet effet. Une centaine de kilos de denrées ont ainsi été récoltées. Cette action a permis à l'équipe jeunesse de *Si t'es ado* d'enclencher un travail de fond avec



ces jeunes sur les valeurs de citoyenneté et de solidarité, prémices d'un futur Conseil de Jeunes.

## Climat : les élus soutiennent l'Appel pour un pacte financier européen

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de soutenir l'[Appel pour un pacte Finance-Climat européen](#). Voici l'appel : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » s'indignait Jacques Chirac en 2002 à Johannesburg. Seize ans plus tard, les événements climatiques extrêmes (sécheresses, ouragans, canicules, feux de forêt, inondations...) se multiplient alors qu'un grand nombre de scientifiques tirent la sonnette d'alarme : il ne nous reste plus que quelques années pour agir. Alors que la Banque Centrale Européenne

a créé plus de 2.500 milliards en deux ans et demi et que l'essentiel est parti à la spéculation, comment imaginer qu'on ne puisse pas investir autant d'argent, voire plus, pour le climat qui est une question de survie de l'Humanité.

1. Pour lutter radicalement contre le dérèglement climatique
2. pour créer massivement des emplois,
3. pour donner un nouveau souffle au projet européen
4. pour donner un nouvel élan à la coopération entre l'Europe et l'Afrique, je soutiens le projet de Pacte Finance-Cli-

mat européen lancé par Jean Jouzel Pierre Larrourou et plus de 300 personnalités venues de douze pays.

Convaincus que nous ne parviendrons pas à reprendre en main notre destin si chaque nation reste isolée, nous demandons instamment aux Chefs d'Etat et de gouvernements de mettre en œuvre au plus vite une politique européenne qui dépasse les clivages traditionnels et mette la finance au service du climat et de l'emploi.

# Un festival de la liberté et de la fraternité !

## L'hommage à Simone Veil



Le Festival du Livre et la ville de Mouans-Sartoux ont rendu hommage à Simone Veil avec un portrait réalisé par le streetartiste C215 sur le mur du gymnase communal René Friard. Accompagnés par les élèves du collège La chénaie, qui avaient préparé une mise en scène, et par des jeunes participants du Festival, nous avons dévoilé son portrait qui fera maintenant partie de notre patrimoine et sera visible, tout au long de l'année par les jeunes qui vont au collège, au gymnase, à la laiterie. Une nouvelle présence à Mouans-Sartoux de l'art dans la rue en même temps qu'une personnalité universelle à laquelle nous souhaitons rendre un hommage discret, mais sincère. Une belle affiche a été réalisée en souvenir. Disponible au centre culturel, 2€, prix coûtant.



« Un festival de la fraternité !  
Un festival du Livre fondé sur la liberté et la fraternité !  
Avec 3 jours de débats, de rencontres, de fête, de films,  
de musique, de jeunesse, d'art...

Mille mercis à toutes celles et à tous ceux qui contribuent à cet événement hautement participatif !  
L'équipe du festival, c'est à dire celle du centre culturel des cèdres qui organise aussi la plupart des événements culturels de Mouans : Vincent Corbier, Claire Baroni, Caroline Brichard, Clément Morlot, Laura-Lisa Chami, Laurence Madre, Sylvie Novelli, Véronique Grosso, Joëlle Cecchini, et nos stagiaires de l'année, Héléna et Bastian, la médiathèque, et notamment le secteur jeunesse qui organise le Coin des Pichouns, les 270 bénévoles, qui forment une équipe extraordinaire, mettant toute leur énergie et leur passion pour accueillir tous nos invité .es et qui participent pleinement à la réputation du festival, le cinéma la Strada, l'Espace de l'art concret, les scènes départementales : Théâtre de Grasse, TNN, Anthea, et Scène 55, Piste d'Azur, l'orchestre Regional de Cannes, les organismes de formation : Eracm, École régionale d'acteurs de Cannes-Marseille, l'IUT de journalisme, la faculté des métiers de Cannes, le Lycée de Croisset de Grasse.

Merci aux Mouansois.es à qui nous demandons des efforts pour s'adapter à la piétonnisation du boulevard, et à l'afflux des visiteurs, aux équipes éducatives des écoles et du collège, aux commerçants et entreprises de Mouans-Sartoux qui nous soutiennent, à tous les services municipaux qui coopèrent de façon extrêmement efficace à l'organisation logistique, au service de la collecte de Pays de Grasse et à Sillages, aux services de sécurité qui permettent que cette manifestation ait lieu, gendarmerie, police municipale, pompiers, et au comité feu de Mouans-Sartoux. Nous remercions aussi les 400 auteurs.es, les éditeurs, les libraires, tous nos partenaires, les médias qui nous soutiennent fidèlement, et les 60 000 visiteurs qui aiment ce climat de bienveillance, de partage et de réflexion sur notre monde contemporain ! »

Marie-Louise Gourdon  
Commissaire du Festival du Livre

# Sur votre agenda

**MOUANS-SARTOUX**

**35<sup>e</sup> FOIRE aux SANTONS**  
avec 21 santonniers de Provence

du **9 NOV**  
au **24 DÉC**



MÉDIATHÈQUE  
LA STRADA  
ENTRÉE GRATUITE

TOUS LES JOURS DE 14 H à 18 H

Le organisée par le Centre Culturel des Cèdres  
Tel. : 04 92 92 47 24

**eac.**

Espace de l'Art Contemporain  
Centre d'art contemporain  
Donation Albers-Honegger  
Château de Mouans  
06370 Mouans-Sartoux  
espaceartcontemporain.fr

**Exposition**  
**Sylvie Fanchon**

**QUE PUS-FARE POUR VOUS**



Mouans-Sartoux

**Fête de la lumière**

**Samedi 15 décembre 2018**  
à partir de **19h30**

Distribution gratuite de lampions  
(Place des Anciens-Combattants)

Retraite aux flambeaux  
animée par le Marching Band

suivie du **feu d'artifice !**  
**Chocolat chaud offert à tous**

Organisée par Mouans Accueil Informations,  
Mouans Commerce et le Comité des Fêtes  
Avec la participation du centre culturel des Cèdres.  
Infos : 04 93 75 16



La Foire aux santons de Mouans-Sartoux est la plus ancienne et la plus importante foire des Alpes-Maritimes. Elle accueille chaque année plus de 8 000 visiteurs et 21 santonniers de Provence :

L'AM santonnaire, Lise BERGER, BJM, Alice BERTOZZI, Stéphane CAMPANA, CARBONEL, CAVASSE, COLETTE, Daniel COULOMB, DIDIER, Maryse DI LANDRO, FLORE, FOUQUE, Paul GARREL, Atelier GASQUET, GRATALOUP, Gilbert GUEBEY, Jean-Pierre MARINACCI, PIERRISNARD, Eliane SMIGLIO, Patrick VOLTES.

Des milliers de santons de toutes tailles, de la puce de 2 cm jusqu'au santon de 40 cm, des centaines d'accessoires de crèche, des santons à peindre, des livres...

Entrée libre.

Infos au 04 92 92 47 24.

**Marché de Noël**  
**MOUANS-SARTOUX**

**Dimanche 2 décembre 2018**

De 9H à 18H30  
Sur toutes les places du village



Organisé par Mouans commerce

Le sons football presente

**SUPER LOTO**

JOUEZ, GAGNEZ! **19H**

OUVERTURE DES PORTES À 18H00

**SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018**

Gymnase René Friard

RESTAURATION SUR PLACE  
Mouans-Sartoux

VOYAGE, CROISIÈRE, ...



**Le maire et le conseil municipal de Mouans-Sartoux vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année**



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : [papillon@mouans-sartoux.net](mailto:papillon@mouans-sartoux.net)

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - [mairie@mouans-sartoux.net](mailto:mairie@mouans-sartoux.net)

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - [www.mouans-sartoux.net](http://www.mouans-sartoux.net)

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

